



Bagnolet, le 24 mars 2025

Luc FARRÉ
Secrétaire général
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnolet
☎ 01.48.18.88.29
unsa-fp@unsa.org

Monsieur François BAYEROU
Premier Ministre
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

N/Réf : LF/AO/2025-03-24/C-029

Objet : Préavis de grève pour le 3 avril 2025.

Monsieur le Premier Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par le code général de la fonction publique et aux articles L 2512-1, L 2512-2 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, l'UNSA Fonction Publique dépose un préavis de grève pour la journée du jeudi 3 avril 2025.

Il concerne l'ensemble des agents publics exerçant dans la Fonction Publique d'État, la Fonction Publique Hospitalière, la Fonction Publique Territoriale ainsi que les agents exerçant à la Poste et à ORANGE, et dans tous les établissements publics.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole, des DROM, Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Saint-Pierre-et-Miquelon).

L'UNSA Fonction Publique revendique une négociation salariale en 2025.

Elle demande également la suppression de la baisse de rémunération pendant les congés de maladie ordinaire.

Enfin, l'UNSA Fonction Publique demande une révision de l'âge légal de départ à la retraite, afin de permettre aux agents de prendre leur retraite avant l'âge de 64 ans.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Luc Farré, Secrétaire général

Copies à : M. Laurent Marcangeli, Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification

Mme Nathalie Colin, Directrice générale de l'administration et de la fonction publique